

*L'Investissement Socialement Responsable, ou ISR, est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable – *Définition AFG-FIR*

Toute l'équipe de Promepar AM vous souhaite une très bonne année 2021

et vous invite à suivre sur son site internet

les évolutions de ses engagements en matière d'intégration ESG,

l'évolution de son fonds Promepar PME Opportunités labellisé Relance,

le bilan financier et extra-financier - 1 an après sa création - de son fonds labellisé ISR Bred Sélection ISR qui conjugue sélectivité ISR, impacts ESG et partage.



INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Les entreprises responsables plus résilientes à la crise actuelle

La crise de 2008 avait eu tendance à balayer les velléités de transformation durable. La crise de 2020, à l'inverse **a bousculé les entreprises** sur leurs pratiques ESG ; nombre d'entre elles ont déployé volontairement ou sous la contrainte des actionnaires et/ou de la société civile, des efforts conséquents... et payants.

Ainsi, selon une étude de la BEI, malgré des investissements globalement en baisse, les **projets de décarbonation** ont augmenté. Plus de 1 500 entreprises dans le monde, représentant plus de 12 000 milliards de dollars de chiffre d'affaires se sont engagées dans des objectifs de **neutralité carbone**. Des engagements similaires ont été pris en matière d'économie circulaire et de protection de la biodiversité. Outre ces considérations environnementales, la crise du Covid a démontré l'importance des droits humains et des conditions de travail de l'ensemble des acteurs des entreprises (salariés, prestataires, fournisseurs, sous traitants...) et après une focalisation certaine sur les critères environnementaux, les **critères sociaux** seront probablement très scrupuleusement suivis en 2021.

Avoir une bonne gestion de ses impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) devient une **exigence** des investisseurs et cela se **traduit concrètement sur les marchés** boursiers malmenés par la crise : plusieurs études montrent en effet que les entreprises ayant de bonnes évaluations ESG ont plus facilement trouvé des capitaux et/ou ont gardé leurs actionnaires pendant cette période particulièrement chahutée ; et plus la note ESG est élevée plus les écarts constatés avec les indices de référence se sont creusés.

L'engouement a été similaire pour les **obligations vertes** : fin 2020, la valeur cumulée des émissions de green bonds a dépassé 1 000 milliards de dollars. Les **obligations sociales** aussi ont bondi, comme nous l'avons plusieurs fois mentionné dans nos flashs info ISR précédents.

Les engagements RSE nécessitent non seulement d'être **communiqués** mais aussi bien sûr d'être **certifiés** ; plusieurs **plateformes de notations** telles **Ecovadis**, proposent ainsi aux entreprises de faire reconnaître leurs bonnes pratiques et/ou celles de leurs fournisseurs, **pour répondre aux appels d'offres**.

Sources : Novethic



GOVERNANCE

Pour un capitalisme responsable : le combat de Jean Dominique Senard

Un grand patron français, et non des moindres, Jean Dominique Senard – passé successivement par Total, Saint Gobain, Pechiney, Michelin, et aujourd'hui Renault dont il est Président de l'Alliance Renault-Nissan-Mitsubishi - a récemment multiplié les interviews dans les médias sur le thème du capitalisme responsable. Il s'agit d'un capitalisme **plus consensuel** qui repose sur une économie intégrant le pilier humain de l'entreprise à travers des **préoccupations sociales et environnementales** ; cela correspond en fait au modèle à la fois **libéral et social**, spécificité de l'Europe, qui s'oppose sur bien des points au capitalisme anglo-saxon purement financier.

Pour que ce capitalisme responsable fonctionne pleinement, cela suppose « une **meilleure capacité des actionnaires européens à investir dans les entreprises** en fonction de critères qui reflètent les valeurs de notre continent ». **L'épargne à long-terme** n'est clairement pas assez mobilisée dans le développement des entreprises en Europe. Il suggère donc plusieurs changements à opérer rapidement : i) **abandonner les normes comptables** actuelles qui font appel aux valeurs de marché et créent en retour une volatilité phénoménale et découragent in fine l'investissement boursier, ii) **changer les normes prudentielles** édictées depuis 2010, qui finissent par empêcher les grandes institutions financières, notamment les compagnies d'assurances, d'investir en actions, iii) **créer des fonds de pension européens, ou un grand fonds souverain de l'Union Européenne** capable d'alimenter la chaîne de financement des entreprises, iv) **s'émanciper des agences de notation exclusivement nord-américaines**. Pour Jean Dominique Senard, nous sommes à un tournant de notre vie politique et économique et **un mouvement a déjà commencé avec le plan de relance européen** qui, pour la première fois, mutualise les ressources pour un développement plus harmonieux de l'ensemble de l'Union.

Sources : Le Figaro, L'Usine Nouvelle, La Croix, Phitrust



Renault : reconversion de l'usine de Flins

À l'occasion de son vaste **plan de restructuration**, Renault a décidé de consacrer une partie de son activité à **l'économie circulaire** : déconstruction de véhicules hors d'usage, reconditionnement de pièces détachées, valorisation des rebus métalliques, réemploi de batteries, mais aussi activité de R&D, incubateur de start-ups, partenariats de recherche avec des écoles et universités et formations aux métiers du recyclage. Toutes ces nouvelles activités vont progressivement **intégrer le site industriel de Flins entre 2021 et 2024**. Dans un premier temps, le constructeur prévoit de réduire la voilure sur les effectifs, qui devraient connaître un point bas autour de 2025 avec environ 2 000 personnes, puis les nouvelles activités prendront le relais permettant de recruter jusqu'à 3 000 personnes d'ici 2030. La concentration en un seul lieu doit permettre de **densifier les flux de recyclage** et ainsi améliorer la rentabilité.

Source : Novethic

Dividende : la BCE continue à freiner les banques

Enfin, la Banque Centrale Européenne recommande à toutes les banques **d'envisager de ne pas distribuer de dividende en espèces, ni de procéder à des rachats d'actions**, sinon, de limiter ces distributions **jusqu'au 30 septembre 2021**. Le cas échéant, compte tenu de l'incertitude de l'impact économique de la crise du covid sur l'économie, elle demande de **ne pas dépasser 15% du bénéfice cumulé pour 2019-2020** ; loin des 50% des résultats annuels habituellement versés par les banques françaises à leurs actionnaires. Outre ce sujet des dividendes, la BCE recommande également une « **modération extrême** » sur les bonus 2020.

Les autorités américaines poursuivent Facebook et réclament son démantèlement

La FTC (gendarme de la concurrence américaine) et une coalition de 46 Etats américains accusent le réseau social d'abus de **position dominante** et de **monopole illégal** en rachetant Instagram et Whatsapp. Deux procès se sont donc ouverts et les procureurs généraux demandent aux juges des cours fédérales de forcer Facebook à **revendre ses 2 acquisitions** et d'encadrer davantage de futures acquisitions. **L'ampleur** de la menace est **inédite** pour le réseau social né en 2004, qui n'avait jamais été poursuivi par les autorités américaines pour pratiques anticoncurrentielles, et dont le plus gros revers se résumait jusqu'ici à une amende de 5 milliards de dollars pour violation de la vie privée, soit moins de 10 % de son chiffre d'affaires. Cette plainte représente **la plus grosse offensive des autorités américaines dans le secteur technologique** depuis leur poursuite de Microsoft en 1998. Pour Facebook qui a réagi vigoureusement « la FTC ne mentionne pas dans sa plainte, qu'elle a laissé la voie libre à ces acquisitions il y a des années », C'est un fait qu'en 2012, la FTC avait conduit une enquête sur le rachat d'Instagram et avait voté à l'unanimité pour le valider.

CONTACT

▪ Murielle HERMELLIN

Responsable du développement ISR – Gérante de portefeuilles
murielle.hermellin@bred.fr

▪ Jean-Philippe NGO

Gérant ISR
Jean-philippe.ngo@bred.fr

Mais il semble que la FTC ait décidé de **changer de braquet** ; outre Facebook, elle a également déposé plainte contre Google et contre Amazon. **La roue tourne pour les géants du Net américains.**

Source : Les Echos



De nouveaux engagements pour le climat

Le 12 décembre, pour les cinq ans de l'Accord de Paris, les Nations Unies, le Royaume-Uni et la France ont organisé un **sommet sur l'ambition climatique** où seuls les Etats les plus ambitieux étaient autorisés à s'exprimer. Parmi eux, la **Chine** a précisé ses engagements promettant entre autre un pic avant 2030, une réduction de plus de 65% de leur intensité carbone (d'ici 2030 par rapport à 2005), 25% d'énergies renouvelables et une augmentation du stock forestier chiffrée. Parmi les autres engagements les plus ambitieux : la Finlande confirme viser la neutralité carbone dès 2035, l'Autriche s'engage pour 2040 et la Suède pour 2045, le Danemark s'engage lui à réduire ses émissions de 70 % d'ici 2030. Mais la plus grande **bonne surprise** a été créée par le **Royaume-Uni** qui s'engage à baisser ses émissions d'au moins 68% d'ici 2030 et à **arrêter "dès que possible" le soutien financier des projets d'énergies fossiles à l'étranger**. L'Union européenne a réussi, après d'âpres négociations, à fixer son objectif de réduction des émissions de **55 % d'ici 2030** par rapport à 1990 (et non plus 40%). Outre Atlantique, le **Canada** a renforcé son engagement de neutralité en 2050 par une réduction de ses émissions de 32 à 40 % par rapport à 2010, misant pour cela sur un prix carbone passant de 20 à 50 dollars par tonne d'ici 2022, pour atteindre 170 dollars en 2030. Quant aux **Etats-Unis**, Joe Biden a confirmé qu'ils rejoindraient l'Accord de Paris dès le premier jour de sa présidence. En **Asie**, le Pakistan a déclaré l'arrêt de nouvelles centrales à charbon (au profit des centrales hydroélectriques), alors que parmi les plus gros émetteurs, le Japon, l'Inde et la Corée du Sud ont repoussé à plus tard la prise de nouveaux objectifs.

Autre décision d'importance annoncée avant ce sommet : **dès 2021, toutes les entreprises du CAC40 se sont engagées à appliquer des règles plus strictes de communication sur leurs engagements climatiques** - émissions de CO₂, gouvernance, stratégie, gestion des risques - en particulier sur leur neutralité carbone d'ici à 2050.

Source : Les Echos

EN BREF

- Le gouvernement **norvégien** a approuvé le financement du projet Northern Lights, porté par Equinor, Shell et Total : 1,5 million TCO₂ seront **stockées sous la mer** du Nord, tous les ans à partir de 2024.
- Le **Danemark** a annoncé la fin de l'exploitation de ses ressources en pétrole et en gaz en 2050
- 2020 aura été une année au delà des attentes concernant les ventes de **véhicules électriques** en Europe de l'Ouest avec près de **600 000 véhicules vendus**.

PROMEPAR Asset Management
est signataire des

